

DURÉE 2 ANS

NIVEAU D'ENTRÉE	ADMISSION	VALIDATION
BAC validé	Dossier et entretien	Diplôme d'État

OBJECTIFS

- Au sein d'une agence immobilière, d'un cabinet de gestion de biens et/ou d'un syndic de copropriété vous serez chargé(e) de :
- en transaction : rechercher et estimer un bien, réaliser des mandats, maîtriser la vente et la négociation immobilière, assurer le suivi administratif et financier des dossiers, conseiller sur le plan technique, juridique, fiscal et financier ;
 - en administration de biens : négocier et gérer des mandats de gestion locative ou de syndic, gérer sur un plan juridique et technique un portefeuille d'immeubles, conseiller sur le plan juridique, fiscal, financier

PROGRAMME DE LA FORMATION

Conformément au référentiel

POLE PROFESSIONNEL

TRANSACTION

RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

- Vente d'immeubles construits
- Promotion immobilière
- Garanties constructeurs
- Immobilier tertiaire
- Expertise

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET COMMERCIALES

- Pratique de la prospection et de l'évaluation
- Techniques de vente et de négociation en immobilier
- Marketing des services

GESTION / SYNDIC

RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

- Gestion locative
- Syndic de copropriété
- Assurances immobilières
- Procédures contentieuses
- Urbanisme

VIE DE L'IMMEUBLE

- Architecture et techniques du bâtiment
- Suivi technique
- Contrats d'entretien

DROITS SPÉCIAUX

- Droit civil
- Droit du travail
- Droit pénal appliqué aux affaires

FISCALITÉ ET PATRIMOINE

- Fiscalité des personnes physiques et morales
- Défisicalisation
- Sociétés civiles immobilières
- Gestion patrimoniale



DIPLÔME D'ÉTAT BAC+2 BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

COMPTABILITÉ ET GESTION

- Comptabilité générale
- Comptabilité immobilière
- Comptabilité budgétaire
- Mathématiques financières

POLE GÉNÉRAL

- Français
- Langue vivante étrangère
- Économie générale et d'entreprise
- Informatique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

MATIÈRES	COEFFICIENT	MODALITÉS
E1 Français	3	4 h
E2 Langue vivante étrangère (écrit et oral)	3	Écrit (2h) Oral (préparation 20min + 20min)
E3 Économie Générale et économie d'entreprise	3	3 h
E4 Droit général et l'immobilier	4	4 h
E5 Transaction immobilière		
- Sous épreuve E 5.1 : transaction immobilière	2.5	2 h 30
- Sous épreuve E 5.2 : gestion immobilière	2.5	2 h 30
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	4	30 mn

Les examens se déroulent en deux phases. En mai ont lieu les épreuves écrites. Les étudiants sont convoqués individuellement pour les oraux au cours des mois de mai et de juin. Vous obtenez le BTS si vous avez une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Il n'existe aucune session de rattrapage en BTS.

ET APRÈS

- Valoriser ses compétences en intégrant une agence immobilière, un cabinet de gestion de biens et/ou un syndic de copropriété ;
- Acquérir des compétences complémentaires en se spécialisant par une formation BAC+3 :
 - Responsables de programmes immobiliers titre certifié niveau II
 - Gestionnaire de Biens Immobiliers CQP
 - Négociateur Immobilier CQP

UN SUIVI PERSONNALISÉ

PÉDAGOGIE

- Une équipe qui vous écoute et vous encadre
- Des enseignements dispensés par des professionnels
- Des cursus reconnus par l'État : diplômes ou titres certifiés
- Des rencontres école-tuteurs régulières

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

- Un même référent depuis l'inscription dans l'école jusqu'au passage de l'examen
- Un accompagnement dans la recherche d'entreprise : réunions de technique de recherche d'entreprise, ateliers CV, simulations d'entretiens...
- Des suivis en entreprise tout au long du cursus



Sciences-U Paris
11-13, rue Camille Pelletan
92120 Montrouge

☎ 01 41 17 12 12
📠 01 41 17 12 45

www.sciences-u.fr
contact@sciences-u.fr

Etablissement privé
du Groupe Sciences-U

EFAB est un établissement reconnu par la CEFI (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Immobilier), habilité à dispenser le BTS Immobilier et les CQP dans la branche de l'immobilier, inscrit au RNCP.